



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Lyon, le 13 février 2023

Affaire suivie par : Denise KANTA

Service Prévention des Risques Industriels, Climat, Air, Énergie

Pôle Risques Sanitaires, Sol et Sous-sol

Tél. : 04 26 28 66 18

Courriel : denise.kanta@developpement-durable.gouv.fr

PRICAE-P4S-23-11

Préfète de l'Ain

Préfet de la Haute-Savoie

Monsieur le Président,

La société Gallego Technic Geophysics (GTG) a déposé le 06 février 2023, auprès des préfectures de l'Ain et de la Haute-Savoie, une déclaration d'ouverture de travaux miniers (DOT) pour la réalisation de plusieurs lignes de vibrosismique sur les communes de Chevry, Crozet, Echenevex, Ferney-Voltaire, Gex, Péron, Prévessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly, Saint-Jean-de-Gonville, Ségny, Thoiry, sur le département de l'Ain, et Annemasse, Cranves-Sales, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Épagny, Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry, Veigy-Foncenex, Vers, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand, Viry sur le département de la Haute-Savoie. L'objectif de ces travaux est de procéder à une imagerie du sous-sol dans le cadre du développement de la géothermie sur le territoire de Genève.

Cette déclaration a été déposée en application des articles L. 162-1 et L. 411-3 du Code minier.

Conformément à l'article 18 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains modifié, je vous communique la demande du pétitionnaire, sous un format électronique.

Dans le cadre de l'instruction de la déclaration, je sollicite votre avis sur ce dossier.

Monsieur le Président de la Commission
Locale de l'Eau du SAGE de l'Arve
sage@sm3a.com

Vous disposez d'un délai **d'un mois** à compter de la réception du présent courrier pour faire connaître vos observations. Passé ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous remercie d'adresser votre réponse par courriel à l'adresse figurant dans l'en-tête du courrier et à forages-geothermie.pricae.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation
Pour le directeur et par subdélégation,
La chargée de mission géothermie et stockages
souterrains

Denise KANTA

Pièce jointe:

- 1 dossier sous format électronique

Copie :

- Préfecture de l'Ain
- Préfecture de la Haute-Savoie